

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 29 (1891)
Heft: 4

Artikel: Le vin nouveau et la foire de la Saint-Martin
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-192153>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

dans certains pays, fait un devoir aux personnes qui se rencontrent de s'avertir mutuellement de l'état de leur visage. La célèbre tragédienne Rachel, se promenant un jour d'hiver dans les rues de Saint-Petersbourg, ne fut pas médiocrement étonnée de voir un inconnu se précipiter dans sa voiture et, sans autre avertissement, lui frictionner vivement le nez avec de la neige.

Un des hivers les plus rigoureux dont on ait gardé le souvenir en Suisse, est celui de 1830. Dans les premiers jours de février, le lac de Constance fut entièrement gelé, ce qui n'avait pas eu lieu depuis 1695. Le 7, on comptait plus de 200 traîneaux à Rorschach; les auberges étaient remplies de monde. Sur la glace, à une grande distance du port, on voyait flotter une banderolle servant d'enseigne à un café où l'on vendait du vin chaud et des légumes. Plusieurs personnes y buvaient un petit verre en pensant que ce serait le premier et le dernier qu'elles vidaient à un pareil endroit.

Les gens se croisaient sur le lac dans toutes les directions, et l'on alla chercher en procession, de Haguenau à Kreuzlingen, une image de la vierge, destinée à rester sur la rive badoise jusqu'à ce qu'un nouveau gel permit son retour. Nous ne savons si ce retour a pu s'accomplir.

Le Rhin gela jusqu'à deux lieues au-dessus de Schaffhouse, ce qui ne s'était pas encore vu. Dans plusieurs contrées de la Suisse, les pores et les moutons gelèrent dans les écuries. Le 11 février, le lac de Neuchâtel fut si fortement gelé que de tous côtés on le passait à pied sans danger. On allait ainsi résolument depuis Estavayer à la foire de Neuchâtel, et l'on vit hommes et femmes, petits et grands, pour mémoire et rareté du fait, aller sans crainte danser en ronde sur la glace, qui, au milieu du lac, avait plus de deux pieds d'épaisseur.

A l'arrivée du dégel, on entendit comme des détonations d'artillerie; c'était la glace qui se fendait. Ce fracas s'entendit jusqu'à Romont et même au-delà, comme si c'eût été le roulement du tonnerre.

Aux gens entêtés. — S'il est un défaut incompatible avec le savoir-vivre, c'est l'entêtement. Un entêté fait toujours souffrir autour de lui, et tout le principe du savoir-vivre, c'est de rendre notre semblable heureux.

Avez-vous entendu discuter un homme de bonne foi et un entêté? Le premier, pour peu qu'il fût d'un tempérament bouillant, devenait fou de rage en voyant son adversaire repousser l'évidence.

N'avez-vous pas connu des êtres qui consumaient leur ruine et celle de leur famille parce qu'ils s'entêtaient à poursuivre un but irréalisable, parce qu'ils ne voulaient pas revenir sur leurs pas, sachant qu'ils s'étaient engagés dans un chemin impraticable, sans issue, parce qu'ils croyaient montrer ainsi une force de volonté qui n'était qu'une obstination absurde?

N'avez-vous pas rencontré des gens qui ne voulaient pas revenir d'une idée fausse? qui, accusant, se refusaient à écouter la défense, répondant aux explications qu'on leur donnait: « Qui veut trop prouver ne prouve rien? »

Se doutent-ils, ces hommes, qui admirent la fermeté de leur esprit, qui croient à l'infaillibilité de leur jugement, se doutent-ils des tempêtes qu'ils soulèvent dans le cœur des innocents, victimes de leur erreur volontaire; des tortures qu'ils font subir jusqu'au jour où on prend en pitié la triste infirmité de leur caractère?

Quand l'esprit est entêté, le cœur est dur en même temps. Un homme doué de bienveillance et de bonté croit au bien, a besoin de croire au bien, est heureux, si un soupçon s'est glissé dans son âme, de pouvoir dissiper le doute odieux qui l'étreint et qui tue celui qui en est victime.

C'est surtout dans la vie à deux que l'entêtement a des conséquences désastreuses. On s'obstine dans une bouderie, et tout de suite l'affection de celui dont on repousse les avances, le retour, subit un refroidissement considérable. On s'entête à braver la défense d'un mari, à repousser la prière d'une femme, il s'ensuit des scènes, des querelles.

Quand un homme entêté est jaloux, c'est l'enfer pour sa femme. Il sera pris de soupçons absurdes, injurieux, choquants, outrageants, et n'en voudra pas démordre.

J'ai vu un fiancé, jaloux, dans la même journée, d'un vieillard et d'un enfant. Il avait tout pour plaire à sa fiancée, qui l'aimait, du reste, aussi sincèrement que fidèlement, et il persévéra à croire qu'elle lui préférerait l'enfant et le vieillard, auxquels elle n'avait pas pris garde.

Je sais qu'il est inutile de dire aux entêtés: Corrigez-vous. J'engagerai seulement ceux qui viennent à les rencontrer à ne leur abandonner ni leur cœur ni leur destinée.

Telles sont les judicieuses réflexions d'une dame qui signe: *Ann Sèph*, et dont vous avez sans doute remarqué les spirituelles chroniques dans le *Petit Journal*.

La dima, lo bailli et lo petit caïon.

Dào teimps dâi bailli et dâi seigneur dè veladzo, on avâi bio avâi grossa courtena, bou n'appliâ, ballès z'ermaillès,

bons partsets, grand domaino, biotsédau, prâo créancès et min dè dettès; on ne poivè pas reduirè la prâisa d'on tsamp quand on volliavè, rappoo à clia tsancra dè dima qu'on dèvéssâi à cliâo que no gouvernâvont, et que mantegnâi pourro lè pourrès dzeins. Vo sèdè bin cein que l'étâi què clia dima: c'est que su dix z'affèrès que vo récoltâvi, l'ein faillâi ion po lo seigneur, que cein ne fassâi diéro dè bin à cliâo qu'aviont prâo peina à tornâ et veri et à niâ lè dou bets. Ariâ-vo grulâ dix tâillès dè bliessons, trait dix lottâ dè truffès, couliâi dix panèrâ dè pommès, veneindzi dix sètâi dè vin, faillâi iena dè cliâo dix porchons po lo seigneur. Cein qu'eimbétâvè assebin, c'est que faillâi atteindrè lo dimiâo, et se vo z'avî z'u on bio tsamp dè fromeint à reduirè, lhiè et prêt à tserdzi et que lo teimps bargagnâi, n'îavâi pas! faillâi dzourè tant quîè que lo dimiâo sèyè venu comptâ lè dzerbès, et à totès lè dix dzerbè, fasâi mettrè sta diziéma dè coté, et tant pi s'ein atteindèint, la pliodze sè mettâi ein route.

Pè bounheu, on est débarrassi dè clia dima; y'a bin onco lè z'impoû; mâ faut preindrè pacheince: après on teimps, l'ein vindrà on autro.

Lo bailli dè Remainmoti, que sè promenâvè on dzo dào coté d'Einvy et dè Dzereyein, ve onna trouïe avoué 'na dozanna dè caïenets que borbottâvont dein la regola découtè lo femé. Ye criè lo paysan à quouï l'étéint et lâi fâ:

— Ditès-vâi! vo z'âi quie 'na beinda dè petits caïons que sont bin galé; mè peinsò que vo n'allâ pas âobliâ dè m'apportâ cé que mè revint.

Lo leindéman, lo paysan, que n'étâi pas retso, einvouïè bin maugrà li ion dè stâo petits caïons âo bailli, et dit à son bouébo que lo dèvéssâi portâ: « Te deré âo bailli que tè porrâi bin gardâ assebin. »

L'est bon. Lo bouébo portè lo caïon et dit âo bailli:

— Mon père m'a de que vo porriâ bin mè gardâ assebin, avoué lo caïon.

— Mâ me n'ami, répond lo bailli, c'est que ne su pas ton père, po tè gardâ.

Lo gosse, que n'étâi pas nantset lâi fâ:

— Adon, étès-vo lo père dào petit caïon.

Lo bailli a z'u lo subliet copâ et tot bailli que l'étâi, n'a pas età dein lo cas dè rebriqué oquiè à cé crapaud dè bouébo..

Le vin nouveau et la foire de la Saint-Martin. — « Il y a une vingtaine d'années, nous disait l'autre jour un ancien aubergiste du district de Cossonay, on ne cherchait pas par mille moyens à savoir quelle serait la qualité du vin de l'année; on n'entendait pas les vignerons et les marchands se livrer à des discussions sans fin sur la moyenne de la chaleur

de l'été, sur la température si importante de septembre, au dire des connaisseurs, sur la douceur du raisin, l'épaisseur de la peau, etc., etc. On ne maniait pas tant l'éprouvette non plus, on attendait tout simplement la foire de la Saint-Martin. »

— Comment, la foire de la Saint-Martin ? fis-je d'un air étonné.

— Oui, mossieu, la foire de la Saint-Martin !... Si le soir de cette foire on se battait bien dans les pintes, si on s'y donnait de bonnes trivougnées, si on rencontrait des marchands de bétail avec les yeux pochés, si on faisait des zig-zags sur la route, on disait : *Le vin de cette année sera bon ; le nouveau fait son effet !...* J'ai toujours vu que ça valait mieux que toutes vos remarques sur la température.

Solution du problème des trois maris jaloux. — Deux femmes passent d'abord, l'une revient, traverse avec la troisième pour venir ensuite rejoindre son mari. Les deux autres maris vont rejoindre chacun leur moitié à l'autre bord. Après cela, un des couples revient, la femme descend et le 3^{me} mari la remplace pour la traversée. Il reste ainsi deux femmes à passer. Alors celle qui est sur l'autre rive se fait batelière, et au bout de deux voyages tout le monde est satisfait. — Il y a encore d'autres manières de procéder.

Sur 44 réponses, 12 seulement sont justes. Ce sont celles de MM. Poras, inst., Prévonloup ; — Rohrbach, Lausanne ; — Braissant, Penthaz ; — notre confrère de l'*Estafette* ; — Parisod, Grandvaux ; — Ogiz, Orbe ; Jaquenoud, Genève ; — Crottaz, Lussy ; — Jaccard, café de Chantepoulet, Genève ; — Porchet, coiffeur, Tour-de-Peilz ; — Ruffieux, prof., Hauterive (Fribourg) ; — Bastian, Forêt. — Le tirage au sort a donné la prime à M. Rohrbach.

Arrangement des chiffres dans le carré de samedi :

11	24	7	20	3
4	12	25	8	16
17	5	13	21	9
10	18	1	14	22
23	6	19	2	15

14 réponses justes. — La prime est échue à M. Emile Berthoud, Croix-d'Or, Châtel-St-Denis.

Nous remercions toutes les personnes qui ont eu l'aimable attention de nous envoyer des problèmes, charades, ou autres délassements de ce genre. Le problème suivant est dû à notre abonné, M. Amiguet, à Gryon.

Un détachement d'armée marchait en co-

lonne, ayant en profondeur 5 hommes de plus que de front. Quand l'ennemi parut, on augmenta le front de 845 hommes, ce qui fit que la colonne n'eut plus que 5 rangs de soldats. Quel était le nombre des soldats du détachement. — Prime : *La Vieille Milice*.

Faire gorge chaude d'une chose. — Voici l'origine, assez curieuse, de cette locution. — Dans le langage de la fauconnerie, on appelle *gorge chaude* la chair d'animaux fraîchement tués qu'on distribuait encore tiède aux faucons, par opposition à *gorge froide* employé pour désigner la chair d'animaux tués de plus longue date et par conséquent refroidie.

Après la chasse, les faucons qui y avaient été employés étaient naturellement récompensés par de belles gorges chaudes, dont les bêtes capturées faisaient les frais.

De là l'expression *faire gorge chaude de quelqu'un*, pour s'escrimer sur lui du bec et des ongles, se le partager à belles dents, en faire une joyeuse curée.

M. Bernard Bouvier, de Genève, qui a donné, l'hiver dernier, une si brillante conférence sur le *Second Faust*, de Goethe, nous en promet deux nouvelles, qui seront consacrées à la mémoire d'un de nos plus illustres compatriotes, le poète romancier **Gottfried Keller**, de Zurich. Ces conférences auront lieu les 26 et 28 janvier, au Casino-Théâtre.

Esther Marcel, par Ch. ECUYER. — Ce joli roman, que l'auteur intitule modestement « *Croquis villageois*, » est écrit d'un style clair et bon enfant, rappelant un peu la manière d'Urbain Olivier, avec quelque chose de plus jeune et de moins orthodoxe. — Tel qu'il est, il fera le bonheur des nombreux lecteurs de nos bibliothèques populaires et villageoises, qui s'avoureront avec délices ces alertes et justes descriptions champêtres, ainsi que les gâtées de son dialogue, émaillé de nombreuses locutions du terroir. Nous l'avons lu avec un réel plaisir.

Nous attirons l'attention sur la soirée artistique et musicale, que la **Société littéraire de Lausanne** donnera le samedi 31 janvier, au Théâtre, avec le concours de *Mlle. Oppeliger*, pianiste. Le programme, qui est charmant, comprend comédies, morceaux de musique, monologues, etc.

Soupe à la farine. — Faites roussir de la farine à sec dans un poêle. Quand elle est bien rousse, mettez un fort morceau de beurre, et amenez à l'état pâteux. Délayez ensuite lentement avec de l'eau presque bouillante et convenablement salée. Laissez cuire quinze minutes, retirez du feu et versez le tout sur des tranches de pain sur lesquelles vous aurez cassé un ou deux œufs. Remuez et laissez tremper

Boutades.

A chaque jour de l'an, à chaque fête ou anniversaire, M. P. fait un cadeau à sa petite fille Elisa ; mais ce cadeau représente toujours un objet de première nécessité : tantôt c'est un chapeau, tantôt ce sont des bottines ou une robe.

Elisa n'est pas très contente de cette façon d'agir ; aussi, à l'occasion du nouvel-an, a-t-elle eu soin de prévenir son père.

— Petit papa, lui a-t-elle dit, dans trois jours, c'est le nouvel-an ; si tu veux me faire un cadeau, tu serais bien gentil de me donner *quelque chose d'inutile*.

Un joli mot d'enfant pauvre. Son père, un brave ouvrier, lui demande :

— Qu'est-ce que tu veux être quand tu seras grand ?

— Boulanger, répond le bambin.

— Boulanger ! pourquoi ?

— Pour vendre à maman le pain moins cher.

Voici la légende du fameux Clos-Vougeot, d'après un Bourguignon :

Le Clos-Vougeot appartenait jadis aux moines de Cîteaux, qui le divisaient en deux qualités.

Devant les étrangers, ils désignaient au sommelier le meilleur par ces mots : *Vous m'entendez*.

Pour marquer qu'il fallait apporter la qualité inférieure, ils disaient au sommelier : *M'entendez-vous ?*

Un jour, l'abbé reçoit un visiteur, comme il venait de se mettre à table, et l'invite à se rafraîchir. Puis se tournant vers le sommelier :

— Du Clos-Vougeot ; *M'entendez-vous ?*

Mais le visiteur était dans le secret. Aussi n'a-t-il rien de plus pressé que d'ajouter, en regardant le sommelier :

— *Vous l'entendez*.

— *M'entendez-vous ?* repart l'abbé.

— *Vous l'entendez*, insiste l'étranger.

L'abbé comprit qu'il n'y avait pas à lutter, et avec résignation il répéta :

— *Vous l'entendez*.

L. MONNET.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrements.

J'offre net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,25 — Canton de Fribourg à fr. 26,50. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 48. — Canton de Genève 3 % à fr. 103,75. — Principauté de Serbie 3 % à fr. 85,50 — Bari, à fr. 70. — Barletta, à fr. 42. — Milan 1861, à fr. 42. — Venise, à fr. 26,50. — Port à la charge de l'acheteur.

Ch. BORNAND, Successeur de J. Guilloud,
4, rue Pépinet, LAUSANNE

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLIQUOUD-HOWARD.